



Bien de famille revente d un appartement

Par **titoum**, le **12/11/2008** à **16:42**

bonjour voila j ai une question
ma soeur a acheté un appartement a mes parents pour l aidé il lui on fait une donation
donc elle a pu l obtenir a un bon prix
mon papa est décédé en juin et maintenant ma soeur veu revendre son appartement (super
bénéfice)
apparament elle a besoin de ma signature parce que c est un bien de famille
en plus nous ne somme pas en bon terme du tout alors j aimerais savoir si la signature c est
devant notaire ou pas
et si j ai le droit de ne pas signer ou alors demander un dédommagement?